



Qu'est-ce que la Chorale au Collège ?

La Chorale est un **enseignement complémentaire à l'Education Musicale**.

Cet enseignement de chant Choral **se déroule au collège**, pendant le temps scolaire (sur la pause méridienne) et **regroupe tous les élèves volontaires de la 6^{ème} à la 3^{ème}**.

Les objectifs :

Cet enseignement vise :

- ✓ **Un projet artistique approfondi tout au long de l'année scolaire**
- ✓ **Un développant des techniques vocales et musicales spécifiques**
- ✓ Propose une expérience originale qui contribue à **acquérir les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture**.
- ✓ Constituée par l'apport de chaque voix singulière, s'enrichissant de l'altérité, **la pratique chorale suppose l'écoute des autres et le dépassement des différences** pour construire la musique.
- ✓ Il s'agit donc bien de la **mise en œuvre de l'enseignement moral et civique** qui est développé car la Chorale implique de respecter autrui, d'acquérir et partager les valeurs de la République et de construire une culture civique.
- ✓ **En développant l'estime de soi, l'altruisme, la concentration, la mémorisation et la rigueur, la Chorale est un facteur de réussite scolaire**.
- ✓ Au-delà des compétences musicales, la Chorale permettra à l'élève d'améliorer sa confiance en lui et son estime de lui
- ✓ Cet enseignement complémentaire favorise également la concentration ainsi que les capacités d'adaptation dans un groupe.

Organisation de cet enseignement complémentaire :

Cet enseignement ne suppose **aucun prérequis autre que la motivation de l'élève et son envie de chanter** dans un cadre collectif.

Après une période d'essai (2 séances) , **les élèves qui s'inscrivent à la Chorale sont inscrits pour toute l'année scolaire**.

1h par semaine, **le Jeudi de 13h à 14h** en Salle 403 avec Mme HERBERT

La Chorale et le Brevet des Collèges :

Deux possibilités sont offertes aux candidats pour valoriser le suivi d'un enseignement facultatif de chant choral pour l'obtention du diplôme :

- ✓ Les élèves qui suivent l'enseignement de Chant Choral peuvent **bénéficier des points supplémentaires** si les objectifs d'apprentissage sont atteints **(10 points)** ou dépassés **(20 points)**

- ✓ Pour l'**épreuve d'oral de soutenance**, les élèves peuvent présenter le ou les projets chorals auxquels ils ont participé durant l'une des 3 années du cycle 4 (5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème}). Dans ce cas, la soutenance présente :
 - Les œuvres travaillées
 - Les difficultés rencontrées
 - Les grandes étapes de progression du travail
 - L'organisation
 - La gestion des différentes facettes du spectacle réalisé

Les projets pour l'année scolaire 2019/2020 :

La Chorale est engagée sur le projet des **Rencontres Chorales Départementales** qui regroupe annuellement 10 établissements du département et 200 Choristes environ.

Le spectacle de fin d'année scolaire est accompagné par un orchestre de musiciens professionnels composé de 25 musiciens.

Cette année, nous travaillerons sur des chants autour de **l'écologie**.

Voici quelques exemples de chants qui seront réalisés :

- Le Pire : GIMS
- Ton visage : Les Fréro Delavega
- Laissons entrer le soleil : J. CLERC
- et bien d'autres artistes

Je vous souhaite à tous une excellente année scolaire et musicale !

*Marylise HERBERT
Professeur d'Education Musicale et Chant Choral
Coordonnatrice des Chorales en Ariège*